

M. Martin O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Oui, de vive voix.

1, 2, 3 et 4. Les détails de ces entretiens sont de nature confidentielle.

L'INSTALLATION D'ORDINATEURS DANS CERTAINS BUREAUX DE POSTE

Question n° 585—**M. Macquarrie:**

1. Dans quels bureaux de poste a-t-on installé des ordinateurs fabriqués par la *Pylon Electronics Development Co.*?

2. Combien de ces ordinateurs ont été mis en place et quel en a été le prix de revient total?

3. Quel matériel auxiliaire a-t-on mis en place?

4. Combien a coûté ce matériel, frais d'installation compris?

5. Pendant combien de temps a-t-on utilisé le matériel mentionné dans les questions 1 et 3?

6. Pourquoi a-t-on cessé de l'utiliser?

7. En quoi diffèrent les horodateurs en service aux bureaux de poste du Canada de ceux qu'on utilisait avant l'installation des ordinateurs?

8. Qu'est-ce qui a motivé l'emploi des ordinateurs?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): 1. Bureau de poste de Toronto. Ces dispositifs ont été installés et entretenus par Bell Canada.

2. a) 77; b) \$19,500 pour le câblage.

3. Un lecteur central qui est un dispositif de lecture électronique pouvant emmagasiner jusqu'à 100 lignes de données. Les rubans magnétiques requis pour les deux pistes utilisées par le lecteur central comme dispositifs de captage des données.

4. Coût total de l'installation et du matériel—\$41,333.67 (ceci comprend la somme de \$19,500 qui figure à 2 ci-dessus).

5. De février 1968 à novembre 1969. Il s'agissait d'un essai en vue de l'instauration du futur système intégré d'information de la gestion.

6. On a jugé qu'on avait recueilli assez de données pour déterminer la possibilité d'utiliser des dispositifs d'entrée des données dans un bureau de poste. Le fait de poursuivre l'essai aurait entraîné des frais supplémentaires inutiles.

7. Avant d'obtenir ces dispositifs, Toronto se servait d'un chronomètre I.B.M. ordinaire qui donnait une impression visible de l'heure pointée à l'entrée. Le dispositif d'entrée des données fonctionnait à la main, sauf qu'il ne laissait aucun registre visible de l'heure où l'employé pointait à l'entrée ou à la sortie, étant donné que ces renseignements étaient captés ou transmis immédiatement au lecteur central et gardés sur ruban magnétique. Lorsque le pointage de l'employé était réussi, l'indicatif lumineux «Dégager»

paraissait, et si le pointage n'était pas réussi, c'est l'indicatif «Réinsérer» qui paraissait.

8. On a fait l'essai de ces dispositifs électroniques d'entrée des données pour étudier la possibilité de recueillir des données de façon plus rapide et exacte (elles n'avaient pas à être transposées sur une machine de lecture de caractères électroniques). Ces données étaient ensuite traitées pour dresser les rapports de contrôle de la production et d'information du personnel.

LES AFFAIRES MUNICIPALES D'OTTAWA ET RADIO-CANADA

Question n° 586—**M. Coates:**

1. Dans quelle mesure la Société Radio-Canada a-t-elle participé, par l'intermédiaire de sa station de télévision CBOT, aux affaires municipales d'Ottawa et de la région d'Ottawa que dessert cette station, en rapport avec les élections municipales du 1^{er} décembre 1969?

2. Combien de temps d'antenne a été accordé à ceux qui faisaient la campagne électorale dans la région?

3. Quel a été pour Radio-Canada le coût total de sa participation aux élections?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. A l'émission «Something Else»:

10 septembre—Interview de M. Fogarty, candidat à la mairie d'Ottawa (6 mn. 16 s.).

30 octobre—Interviews de MM. David Porter et Joseph-Louis Paradis candidats à la mairie d'Ottawa (9mn. 1. s.).

21 novembre—Interviews de MM. Aubrey Moodie et Andrew Haydon, candidats à la mairie du township Nepean (17 mn. 36 s.).

26 novembre—Interview des sept candidats au bureau des commissaires d'Ottawa (22 mn. 10 s.).

27 novembre—Appréciation des candidats à la mairie d'Ottawa, par le commentateur Roger Appleton, de l'*Ottawa Citizen* (2 mn. 54 s.).

28 novembre—Séquence filmée au sujet de cinq candidats à l'échevinage du quartier Dalhousie (12 mn. 33 s.).

2 décembre—Séquence filmée au sujet des activités de MM. Fogarty et Paradis, au cours de la soirée des élections (22 mn. 51 s.).

Bulletins d'information

17 novembre—Evening Report (3 mn. 22 s.); Night Final (1 mn. 20 s.).

18 novembre—Night Final (32 s.).

20 novembre—Evening Report (1 mn. 22 s.).

24 novembre—Evening Report (24 s.).

29 novembre—Night Final (2 mn.).

1^{er} décembre—Bulletins, à compter de 20 h. Reportage complet de 22 h. 30 à 23 h. Night Final prolongé (9 mn. 50 s.).